



Service de garde l'Aurore Boréale  
De l'école Ahuntsic  
10615 boul. Saint-Laurent  
514-596-5167 poste 5213

10 janvier 2017

**Objet : Ouverture du service de garde durant la semaine de relâche du 6 au 10 mars 2017**

Madame, Monsieur,

Notre école a été désignée comme **point de service pour la semaine de relâche**. Il est maintenant temps de procéder aux inscriptions.

Nous joignons à cet envoi, une fiche d'inscription et la planification des activités de la semaine de relâche. Les inscriptions se dérouleront du **10 au 19 janvier 2017**. Après cette date vous devrez vous diriger vers un service de loisirs ou un organisme communautaire du quartier.

Au moment de l'inscription, vous devrez payer les frais correspondants au nombre de journées et d'activités réservées. Le paiement pourra être fait par chèque (daté au plus tard du vendredi 27 janvier 2017) par carte de débit ou en argent comptant. **Les parents ayant un solde en suspens ne pourront bénéficier du service durant la relâche.**

Cette année, trois (3) écoles sont responsables d'accueillir les élèves de la CSDM nécessitant un encadrement particulier : Victor-Rousselot, Saint-Étienne et Louis-Dupire. Vous remplissez votre demande, puis la CSDM regroupera les élèves en fonction de leurs besoins dans ces trois (3) points de service. Par la suite, nous vous indiquerons l'école qui assumera votre enfant pour ces journées.

***Après votre inscription, aucun remboursement ne sera possible à moins de pouvoir remplacer la présence de votre enfant par une nouvelle inscription.***

Merci de votre collaboration,

---

Louise Joly  
Directrice

---

Caroline Lavoie  
Technicienne en service de garde



**Commission  
scolaire  
de Montréal**